

Bassenge, le 28 novembre 2011.

**COMMUNE
DE
BASSENGE**

CONVOCATION

**OBJET : CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR D'UNE SEANCE COMMUNE
DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION
SOCIALE.**

Conformément aux articles L1122-11 et suivants du CDLD, aux articles 26bis §5 alinéa 2 et 34bis de la loi organique des CPAS ainsi qu'au chapitre 3 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune du conseil communal et du Conseil de l'action sociale qui se tiendra le **mercredi 07 décembre 2011 à 19,30 heures**, en la salle des mariages de la maison communale de Roclenge-sur-Geer, Place Louis Piron.

SEANCE PUBLIQUE

- 1° Présentation du budget du CPAS - Exercice 2012.
- 2° Rapport annuel sur les synergies entre la Commune et le CPAS.

SEANCE HUIS CLOS

Néant.

PAR LE COLLEGE COMMUNAL

Le Secrétaire communal,
J. TOBIAS

Le Bourgmestre,
J. PIETTE

La Secrétaire du CPAS f.f.,
S. GREDAY

Le Président du CPAS,
B. CAMAL

Note institutionnelle : Les règles du Code wallon de la démocratie et de la décentralisation (CDLD) sont applicables par défaut à cette réunion. Toutefois, il est à noter qu'aucun quorum de présence n'est requis et qu'il n'y aura pas de vote sur les points soumis.